



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N°2019-463

Objet : Tournage du film "Tchekhov" – Jeudi 22 août 2019

Circulation interdite

Rue du Plessis (dans sa partie comprise entre le n°17 rue du Plessis et la rue du Jeu de Paume)

Le Maire de la Ville de Redon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route portant règlement général de la circulation,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie « signalisation temporaire »

Vu la demande reçue le 31 juillet 2019, présentée par Madame Cécile Moody, Co-Présidente de l'association "Studio Vert Basilic" – Ciné Manivel – 12 Quai Jean Bart – 35600 REDON afin de permettre le tournage du film "Tchekhov",

Considérant que pour permettre le bon déroulement du tournage, il y a lieu d'interdire la circulation des véhicules, Rue du Plessis (dans sa partie comprise entre le n°17 rue du Plessis et la rue du Jeu de Paume), le jeudi 22 août 2019, de 11 heures à 13 heures,

### ARRÊTE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Afin de permettre le bon déroulement du tournage, la circulation des véhicules sera interdite, Rue du Plessis (dans sa partie comprise entre le n°17 rue du Plessis et la rue du Jeu de Paume), le jeudi 22 août 2019, de 11 heures à 13 heures.

**ARTICLE 2** : Les Services Techniques de la Ville de Redon fourniront la signalisation sur le lieu. Le tournage se déroulera sous la responsabilité de l'organisateur qui sera chargé de mettre en place la signalisation et les barrières afin d'informer les usagers et de maintenir la sécurité.

**ARTICLE 3** : Le Maire de Redon, le Capitaine de Brigade de Gendarmerie chargé de la Circonscription, le Chef de service de la Police Municipale, le Directeur Général des Services, le Directeur des Services Techniques, les agents placés sous leurs ordres, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

À Redon, le 13 août 2019

Pour le Maire

Michelle Chauvin

La Conseillère Municipale Déléguée  
À la Circulation et au Stationnement



P/o. Le Directeur des Services Techniques  
De l'Aménagement et du Patrimoine  
Christian Bourgeon